

Compte rendu de l'excursion du 25 juin 1995 dans la vallée de la Vienne autour de Persac

par Yves BARON ⁽¹⁾

Plusieurs sites avaient déjà été l'objet d'excursions organisées dans cette haute vallée de la Vienne poitevine et ses abords immédiats, à Sillard, les landes d'Envaux (12 mai 1974), la Queue de l'étang et Font Serein (25 mai 1980), à l'Isle-Jourdain, l'étang du Petit Bois d'Arson (24 juin 1984), à Queux, le coteau du Courret (24 avril 1988). Mais les ressources de ce riche secteur n'en étaient pas pour autant épuisées, comme en témoigne le programme de cette journée, réunissant plusieurs sites connus de longue date (Cf. flore de SOUCHÉ), et périodiquement visités, mais seulement en petit comité.

La vallée de la Grande Blourde au pont de Kiel (ou Cliel) - nom d'une ferme voisine - préfigure pour un poitevin les charmes un peu exotiques du Limousin tout proche. Taillé dans le granit et au sein d'un sous-bois, agréable par cette chaleur de fin juin surtout, le lit de la rivière, qui se trouve limitrophe des communes de Persac et Moussac, est bordé, de part et d'autre, d'*Osmunda regalis* et d'*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia** ⁽²⁾. Ces deux belles espèces sont cantonnées dans ce secteur du département. Outre ici-même, l'Osmonde est connue en effet à Lathus, L'Isle-Jourdain, Brigueil-le-Chantre, l'Aconit au Vigeant, à Millac, Mouterre-sur-Blourde, mais délègue toutefois un poste avancé à Mezeaux (Ligugé), station française la plus nord-occidentale, montrée, lors de l'Assemblée générale S.B.C.O. du 25 avril 1976, au moment de sa redécouverte... plus d'un siècle après son signalement par DELASTRE (1842).

En ce fond de vallée dévolu à une aulnaie-frênaie, passant rapidement à une chênaie-charmaie (le charme atteint la berge surélevée), elles sont accompagnées d'un riche ensemble, la liste ci-dessous intégrant des relevés du 5 avril 1977, base de la fiche ZNIEFF, et du 24 juin 1986 (M. BOTINEAU et A. TERRISSE) :

Acer campestre

Alnus glutinosa

Adoxa moschatellina

Anemone nemorosa

Aethusa cynapium subsp. *cynapium*

Angelica sylvestris

Ajuga reptans

Anthriscus sylvestris

Alliaria petiolata

Arum maculatum

⁽¹⁾ Y. B. : 17, rue de Claire-Fontaine, 86280 SAINT-BENOÎT.

⁽²⁾ Le signe * indique une plante protégée.

Bidens frondosa
Brachypodium sylvaticum
 subsp. *sylvaticum*
Bromus ramosus
Cardamine flexuosa
Cardamine impatiens
Cardamine pratensis
Carpinus betulus
Circaea lutetiana
Conopodium majus
Crataegus monogyna
 subsp. *monogyna*
Elymus caninus
Epilobium tetragonum subsp. *lamyi*
Equisetum arvense
Euonymus europaeus
Euphorbia amygdaloides
 subsp. *amygdaloides*
Euphorbia serrulata
Filipendula ulmaria s. l.
Fraxinus excelsior subsp. *excelsior*
Galeopsis tetrahit
Galium aparine
Geum urbanum
Glechoma hederacea
Hedera helix subsp. *helix*
Heracleum sphondylium s. l.
Humulus lupulus
Hyacinthoides non-scripta
Hypericum montanum
Impatiens noli-tangere
Juncus tenuis

Lamium strumarium s. l.
Lathraea clandestina
Moehringia trinervia
Myosotis sylvatica subsp. *sylvatica*
Ornithogalum pyrenaicum
Oxalis stricta
Phyteuma spicatum subsp. *spicatum*
Poa nemoralis
Polygonum hydropiper
Polystichum filix-mas
Potentilla sterilis
Primula veris subsp. *veris*
Pteridium aquilinum
 subsp. *aquilinum*
Quercus robur subsp. *robur*
Rubus sp.
Ruscus aculeatus
Scrophularia aquatica L.
Scrophularia nodosa
Sedum telephium s. l.
Silene dioica
Stachys sylvatica
Stellaria graminea
Stellaria media subsp. *media*
Symphytum tuberosum
 subsp. *tuberosum*
Tamus communis
Urtica dioica
Veronica montana
Veronica serpyllifolia
 subsp. *serpyllifolia*
Viburnum opulus

Une dizaine de kilomètres plus au sud, le coteau de Chardes à l'Isle-Jourdain complétait la matinée. Depuis qu'il est traversé par un sentier reliant le terrain de camping à la base nautique, on pouvait craindre pour l'avenir du *Lilium martagon**. Une petite équipe locale (dont M. LAVERRET) a obtenu la prise en charge du site, qui, par son balisage informatif (Alisier, Fragon...) fait plus figure d'arboretum que de milieu naturel, mais le résultat est là : même penché sur le sentier, le Lis était ce dimanche en train de faner sur pied, ainsi que les multiples petites colonies du *Doronicum pardalianches** parsemant toute la pente ! Ces deux montagnardes s'inscrivent, sur ces escarpements granitiques regardant l'ouest, dans une chênaie-charmaie, où figurent encore :

Conopodium majus *Stachys alpina*
Polystichum setiferum *Symphytum tuberosum*
Sedum cepaea subsp. *tuberosum*
Silene dioica

Il n'existe pas moins de quatorze stations de Lis martagon dans la moitié sud-est de la Vienne, les deux stations extrêmes n'atteignant pas Poitiers - dont l'une était au programme du 26 juin 1994 - toutes dans le même type de biotope frais, la plupart dans le secteur de Lussac (la station de Rosières sera visitée sans succès l'après-midi). Le Doronic, lui, n'est connu qu'à Chardes pour tout le Poitou-Charentes.

D'un commun accord, le pique-nique eut lieu juste à côté, près d'un *Ulmus procera*, sur une pente gazonnée offrant une vue sur le lac de Chardes curieusement désert ce jour-là : le calme y remplaça le spectacle du ski nautique !

Le rendez-vous de l'après-midi, prévu sur la place de l'église de Persac, s'avéra sans objet, mais permit du moins un petit intermède touristique (maison, châteaux anciens...). Le reliquat des participants de la matinée se transporta sur la rive gauche de la Vienne, en passant à pied le pont de la Rallerie, en travaux. Le coteau des Cordeliers à Queaux, bordant la rivière en-dessous de la propriété du même nom, est connu pour sa station de *Paeonia mascula* subsp. *mascula* (= *P. corallina*)* (Cf. Flore de SOUCHÉ). Une petite colonie est toujours là, avec deux fleurs cette année (fanées bien sûr à cette date). On peut s'interroger sur la spontanéité en Poitou de cette espèce protégée, implantée, ici comme à Quinçay, à proximité immédiate d'un parc boisé.

Remonté sur plusieurs centaines de mètres, le sentier de randonnée permit d'inventorier un assez bel ensemble d'espèces, pour la plupart déjà relevées par P. PLAT dans la fiche ZNIEFF :

<i>Aethusa cynapium</i>	<i>Hesperis matronalis</i>
subsp. <i>cynapium</i>	subsp. <i>matronalis</i>
<i>Athyrium filix-femina</i> (sur souche)	<i>Impatiens noli-tangere</i>
<i>Cardamine impatiens</i>	<i>Moehringia trinervia</i>
<i>Carex pendula</i> (abondant)	<i>Myosotis sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Rorippa amphibia</i>
<i>Conopodium majus</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Coronopus didymus</i>	<i>Stachys alpina</i>
<i>Daphne laureola</i> subsp. <i>laureola</i>	<i>Stachys sylvatica</i>
<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Symphytum tuberosum</i>
subsp. <i>cespitosa</i>	subsp. <i>tuberosum</i>
<i>Equisetum telmateia</i>	<i>Veronica beccabunga</i>
<i>Euphorbia serrulata</i>	<i>Veronica montana</i> .

Sur la berge même, plusieurs imposants *Taxodium distichum* développent une armada de pneumatophores et, parmi les herbes voisines, un incroyable bleu métallique signale l'*Hoplia caerulea*, scarabée habituel des bords de Vienne ou Gartempe.

Une quatrième étape est encore prévue à Persac, dans la basse vallée de la Petite Blourde. Les coteaux de Rosières y sont célèbres par leur station de *Scilla bifolia* et de *Lilium martagon*. Mais il est bien trop tard pour la première, et l'avenir du Lis, revu encore le 1^{er} août 1985, paraît compromis par l'extrême embroussaillage du bas de pente, où il ne put être repéré. Un itinéraire à

travers la prairie pâturée, émaillée de *Stachys alpina* et *Hordeum secalinum*, et un franchissement plus ou moins acrobatique du ruisseau, se justifiaient par la pelouse calcicole maigre, sur les coteaux arides et squelettiques d'une petite vallée adjacente :

<i>Asperula cynanchica</i>	<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i>
<i>Blackstonia perfoliata</i>	<i>Lactuca perennis</i>
subsp. <i>perfoliata</i>	<i>Linum tenuifolium</i>
<i>Bromus erectus</i> subsp. <i>erectus</i>	<i>Potentilla tabernaemontani</i>
<i>Carduncellus mitissimus</i>	<i>Sedum sediforme</i> *
<i>Desmazeria rigida</i> subsp. <i>rigida</i>	<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i>
<i>Festuca lemanii</i>	<i>Stachys recta</i> subsp. <i>recta</i>
<i>Fumana procumbens</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i>
<i>Hippocrepis comosa</i>	<i>Teucrium montanum</i> .

Le long de l'étroit sentier, à travers un boisement embroussaillé, s'ajoutaient encore:

<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i>	<i>Rosa agrestis</i>
<i>Cephalanthera</i> cf. <i>longifolia</i>	<i>Trifolium ochroleucon</i>
<i>Chamaecytisus supinus</i>	<i>Trifolium rubens</i>
<i>Filipendula vulgaris</i>	<i>Trisetum flavescens</i>
<i>Oenanthe pimpinelloides</i>	subsp. <i>flavescens</i>

Ayant fait l'économie d'un important crochet en l'honneur du *Marsilea quadrifolia**, invisible la veille dans l'étang d'Asnières-sur-Blour (et non recherché faute de temps dans les deux étangs supérieurs des Ecluzeaux et de Villedon), la journée se terminait là, sans grand risque de laisser un sentiment de frustration aux participants - du moins peut-on l'espérer : en quelques kilomètres d'intervalle, cinq espèces protégées (*) et sept espèces montagnardes ! Parmi ces dernières, on peut distinguer celles qui sont susceptibles d'avoir été entraînées en plaine par la Vienne depuis son Limousin natal : *Impatiens noli-tangere*, connue en aval au moins jusqu'à Bonnes, *Hesperis matronalis* subsp. *matronalis*. L'Aconit, Le Lis et le Doronic sont plutôt circonscrits en stations reliques depuis les dernières glaciations (bas de pente boisés et frais). Les submontagnardes sont plus sporadiques, à l'exemple du *Myosotis sylvatica* subsp. *sylvatica* ou du *Stachys alpina*, dont de nombreuses stations ont été découvertes récemment, et qui s'avère sans doute aussi répandu qu'au siècle précédent (SOUCHÉ en relevait 35 stations en Haut-Poitou), comme supposé dans une petite étude de 1986 (Y. BARON, Situation de la Flore montagnarde en Poitou, 111^e Congr. Soc. Sav., 1986, Poitiers, II p. 93-104). Enfin, le *Sedum sediforme* est à Persac, en deux ou trois points voisins, dans une position isolée, à environ 200 km de son aire principale méridionale. On le voit, le seuil du Poitou est bien un carrefour où s'interpénètrent notamment les cortèges de montagnardes et de méridionales.